Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 15/03/2024
ID : 078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE

République Française
Département du Yvelines
Commune de Boissets

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/03/2024

Référence
DELIB2024_007

Objet de la délibération
ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
04/03/2024

Date d'affichage
04/03/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Yvelines.

L'an 2024, le 14 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Boissets s'est réuni à la salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAILLIER Thierry, MAIRE, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/03/2024.

Présents : M. MAILLIER Thierry, MAIRE, Mmes : GOMBERT Gwendoline, QUÉRÉ Valérie, SIVY Sylvie, MM : AHOUANSOU Guillaume, BOUYSSOU Patrick, GRONDIN Yohan, GROSSE Daniel

Excusé(s) : Excusé(s) : M. VALLEE Vincent
Absent(s) ayant donné procuration : M. GEFFROY Laurent à Mme SIVY Sylvie
Absent(s) : M. THOMAS Ludwig

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUYSSOU Patrick

Objet de la délibération : ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mr le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Mr le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Les zones concernées sont les suivantes :

- Le photovoltaïque sur la totalité du territoire de la commune.
- La géothermie sur la totalité du territoire de la commune.

M/Mme le Maire soumet cette proposition de zones à délibération.

Ouï l'exposé de Mr le Maire et après avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal :

- DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables sur la totalité du territoire de la commune figurant en annexe à la présente délibération
- VALIDE la transmission de la cartographie de cette zone à Mr le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 308355

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le 15/03/2024
ID : 078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE

la transition énergétique, du département des Yvelines, ainsi qu'à la Communauté de Communes du Pays Houdanais dont il est membre.

- VALIDE LE PRINCIPE de l'intégration de cette zone dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.]

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 15/03/2024

Le Maire	Secrétaire de séance
Thierry MAILLIER	M. BOUYSSOU Patrick

MAIRIE DE BOISSETS 78910

Publicité des actes de la commune par publication papier le 14/03/2024

Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

Berger Levrault BL

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE BOISSETS
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DELIB2024_007**
Objet :	**ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.2 - Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
Identifiant unique :	078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20240315102423_967.pdf Nom métier : 99_DE-078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	135.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20240315102424_20240315103855.pdf Nom métier : 99_DE-078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	65.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2024 à 10h37min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2024 à 10h37min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2024 à 10h37min37s	Transmis au MI

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le
ID : 078-217800762-20240314-DELIB2024_007-DE

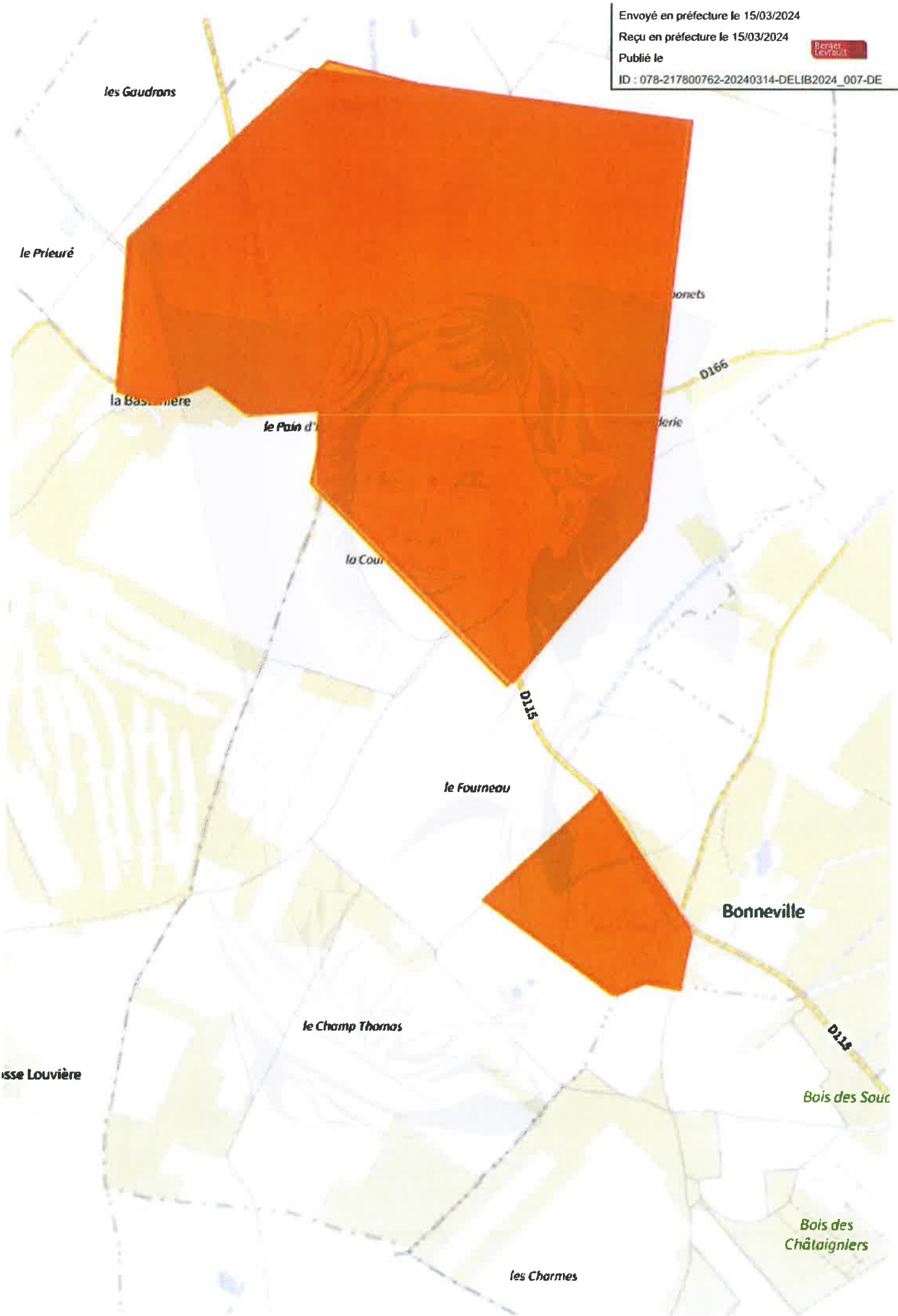

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355